

# A nse informations

Lettre d'information municipale

numéro 321 - Mars 2023

# La moitié de l'humanité vous interpelle ! 8 Mars journée internationale des Droits des Femmes

Château des Tours le Mardi 7 mars à 19 h 30 : Théâtre « Oui !ou l'histoire d'une grand-mère... » de Joséphine Chaffin par la compagnie Superlune, dans le cadre de la journée Internationale des Droits des Femmes, spectacle proposé par la MAG.

Un maire célèbre le mariage de deux femmes après plus de quarante ans de vie commune : des femmes libres mais discrètes, qui ont vécu leur amour sans le cacher, ni le revendiquer. À travers leur discours, c'est la chronique d'une famille homoparentale mais aussi d'une société en mutation, de la France des Trente Glorieuses à celle du Mariage pour tous.tes.

Durée: 50 mn à partir de 13 ans - Entrée libre (nombre de places limité).

- **Médiathèque Albert-Gardoni** : Propositions de sélection de livres sur les stéréotypes.
- Château des Tours Mercredi 8 mars à 18 h 30 : table ronde « les femmes inspirantes » : des Ansoises témoignent de leur parcours.
- Chapelle Saint-Cyprien du 3 au 19 mars : exposition « Fleurs jumelles »

Ellise Charvet, artiste-auteur invite à découvrir le « Mariage photographie peinture, tantôt pastel, tantôt abstrait, tantôt impressionnisme... Ces tableaux expriment, par ma sensibilité amoureuse, le continuum espace-temps, souvent invisible à l'œil nu, existant entre le manifesté et le non manifesté. A fleur de peau, je viens conter fleurette à votre âme-fleur ». Vernissage : vendredi 10 mars à 18 h – Ouverture : Tous les jours de 13 h 30 à 19 h. Entrée libre.

# Château des Tours du 8 au 19 mars : exposition « Les Femm'euses »

Des amis sensibles à la découverte ou redécouverte de la peinture, se retrouvent depuis quelques années autour de Nicole ORFEVRE. Ils exposeront avec cette artiste peintre, qui sait partager sa passion et sa technique dans son atelier lyonnais. Des portraits intimistes et contemporains aux teintes souvent dorées et cuivrées révélant l'élégance et la beauté des femmes font partie de ce qu'elle aime exprimer...

<sup>↑</sup> 2cea.anse.chateau@gmail.com

- Librairie Motamo
- Du samedi 4 au samedi 11 mars : Concours de dessins « Femme d'exception »

Ouvert aux enfants de 3 à 15 ans - 3 jeux à gagner (3-6 ans /7-10 ans et 11-15 ans)

- Samedi 4 mars de 14 h 30 à 17 h : Dédicace du « Grand Almanach des Femmes » par l'autrice Mireille Delaunav
- Mercredi 8 mars de 15 h 30 à 18 h : Dédicace du 1er roman « Epices » de la Chéroise Laure Savetier
- Vendredi 10 mars de 19 h à 20 h 30 : « A vos plumes » Rencontre & Atelier d'écriture créative, par les autrices de « Clics, instantanés et pistes d'écriture créative »
- Samedi 11 mars à 16 h 30 : Quizz « journée de la femme » dans l'espace café de la librairie

# Composteur partagé

- Un composteur partagé composé de 3 bacs de 1 000 litres a été installé chemin de la Roseraie vers l'entrée 30 du parc.
- Si vous souhaitez rejoindre cette initiative pour recycler vos déchets alimentaires (sauf la viande, le poisson et le pain sec), envoyez un email à l'adresse contact@mairie-anse.fr en indiquant en objet de l'email « Composteur partagé ».

Une charte de participation vous sera envoyée, puis une formation vous sera délivrée par un des référents du site.

Les composteurs sont gérés par un collectif d'Ansois avec le soutien de la Mairie. Le Sytraival, syndicat en charge de la gestion des déchets, a subventionné cette initiative à hauteur de 50% via la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées.

# Les droits des arbres et jardins

Les arbres poussant près de la propriété voisine doivent faire l'objet d'attention. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres dépassant chez son voisin et ce quelle que soit la hauteur. Il ne suffit pas d'avoir planté ses arbres ou sa haie à la distance réglementaire pour être certain de ne pas

importuner le voisinage. Un jardin est source d'agrément, mais, s'il n'est pas entretenu, il peut causer des nuisances aux voisins (par ailleurs les terrains non entretenus peuvent devenir une véritable nuisance pour le voisinage : pousse de chardons et dispersion de leurs graines aux alentours, refuge d'animaux nuisibles...). Il est donc important de surveiller la croissance de ses plantations et au besoin, de les tailler afin d'éviter ce genre de préjudice :

- des branches qui surplombent exagérément le terrain voisin
- taille des haies mitoyennes ainsi que celles qui longent les voies publiques qui peuvent gêner le passage des piétons, des voitures...
- le maintien prolongé de l'humidité atmosphérique
- des racines qui s'étendent démesurément dans les sous-sols voisins
- un encombrement des toitures, des gouttières et des terres cultivées, par la chute excessive de feuilles ou de branchages
- une perte d'ensoleillement et un ombrage excessifs.

En cas de négligence, le propriétaire qui occasionne une gêne excessive à son voisinage pourrait être amené, par le juge de paix, à réparer le préjudice causé (art. 1382 et 1383 du code civil).

Petits rappels

#### Suite à l'arrêté municipal du 20 septembre 2001, la Municipalité rappelle qu'il est formellement interdit de faire brûler sur tout le territoire de la commune : des ordures ménagères, des déchets encombrants de ménages, des débris de jardins et déchets végétaux, sous peine de verbalisation.

✓ Déchetterie d'Anse : Avenue de Lossburg - ☎ 06,76 99,33,92

La déchetterie reçoit les déchets qui ne peuvent pas être collectés par le biais de la collecte des ordures ménagères du fait de leur volume, de leur dangerosité ou de leur nature recyclable ou valorisable.

La déchetterie est ouverte le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h; le mardi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h; le samedi du  $1^{er}$  avril au 31 octobre de 9 h à 18 h (non-stop), du  $1^{er}$  novembre au 30 mars de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Les administrés doivent se rendre dans la Mairie de leur commune, munis de leur taxe d'habitation, afin d'y retirer une carte qui leur permettra d'accéder aux 4 déchetteries de la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées.

# Séqu'Anse culturelle « Vendredi ou la vie sauvage » de Marcelo Sepulveda

#### Vendredi 31 Mars 2023 à 20 h Séqu'Anse culturelle Danse et littérature

« Vendredi ou la vie sauvage » est l'adaptation pour la jeunesse du roman paru en 1967 « Vendredi ou les limbes du Pacifique » de Michel Tournier revenant sur le mythe de Robinson Crusoé.

Marcelo Sepulveda nous propose un conte chorégraphié, entouré par Benjamin Bouffay qui réalise l'adaptation de Fafapunk –narrateur slameur et de Tomislav Matosin pour la mise en musique. Le chorégraphe né au Chili, danseur à Santiago puis au centre chorégraphique de Nantes, puis au sein de la Cie Maquy Marin, s'attache à réinventer nos manières de vivre ensemble à travers la danse. La modernité de l'histoire et la portée symbolique du texte de Michel Tournier donnent à ce spectacle une couleur singulière : une « expérience » de spectateur au cœur de la nature où se mêlent théâtre, danse et musique.

Durée: 1 h

Public: à partir de 9 ans

Vente des places à l'Infothèque ou sur

□ https://service-culturel-anse.mapado.com/

ou sur place le soir du spectacle.

# Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune de Anse

- La municipalité continue d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Une réflexion a ainsi été engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public.
- Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.
- Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du Maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes. D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction

nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable : à certaines heures et certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue. Techniquement, la coupure de nuit nécessite la présence d'horloges ad hoc dans les armoires de commande d'éclairage public concernées.

La commune a sollicité le SYDER pour étudier et mettre en œuvre les adaptations nécessaires.

L'éclairage public sera interrompu la nuit de 22 heures à 6 heures partiellement dès que les horloges astronomiques seront installées et/ou programmées précisant les modalités d'application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés.

En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

Cette démarche sera par ailleurs accompagnée d'une information à la population ainsi que d'une signalisation spécifique.

## Je fais un don fléché pour la restauration du château des Tours

La ville de Anse a réalisé une première phase de restauration en 2006-2008 pour laquelle elle a obtenu le prix national des Rubans du Patrimoine en 2010.

En 2020, la toiture de 150 m², la charpente, les murs intérieurs et extérieurs, et la salle du 3ème niveau ont été restaurés afin de sauvegarder cet édifice classé monument historique.

A l'occasion de ces travaux, des découvertes archéologiques majeures ont été découvertes : le chemin de ronde originel du XIIIème s. et celui du XVème siècle.

En 2021, la municipalité a décidé d'achever la restauration du château. Les travaux concernent le niveau 2 composé de 3 salles : sol, murs et mise en

valeur des décors du XVIIème siècle découverts lors des sondages archéologiques.

La volonté est de renforcer l'ouverture de cet espace aux Ansois par le biais des associations et d'accueillir des événements, dans un lieu chargé d'histoire, afin d'optimiser sa valorisation et de développer le volet éducatif. La valeur de ce lieu est d'ores et déjà reconnue puisque le Château des Tours fait partie des 15 géosites du Géopark Beaujolais et est un des 14 sites du Pays d'Arts et d'Histoire Beaujolais

Le mécénat est l'affaire de tous : *Faites votre don qui ira directement pour votre château des tours en versant à la fondation du patrimoine.* Renseignements sur www.mairie-anse.fr/Ma Mairie/Mécénat

## Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves

#### Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 27 mars à 19 h, salle du Conseil Municipal.

# La médiathèque Albert-Gardoni au mois de mars

Projection-rencontre-dédicace avec Sophie Tavert Macian, vendredi 24 mars à partir de 18 h à la MAG en partenariat avec la librairie La Maison Jaune. En 2020, Sophie Tavert Macian et Hugo Frassetto réalisaient le film *Traces*, un magnifique court métrage d'animation inspiré de la fresque des lions de la Grotte Chauvet. Sélectionné pour les Oscars en 2021, le film a reçu de nombreuses récompenses. En octobre 2022, les éditions Delachaux et Niestlé ont fait paraître la version livre de *Traces*, un album qui présente le récit, et qui fait découvrir les coulisses de la création du film. Inspiré de la fresque de la grotte Chauvet représentant des lions pourchassant des bisons, ce récit nous plonge dans l'aventure de l'art à la préhistoire.

Venez découvrir le film et le livre *Traces* et rencontrer leur auteure à la médiathèque.

- Perlette raconte..... et poursuit sa balade dans Anse! Des histoires pour les enfants de 3 à 6 ans. Rendez-vous samedi 25 mars à 10 h à la Maison des Projets (Association *Chers Voisins*, 70 rue des Musiciens) pour un moment de lecture à partager sans modération!
- Le club BD se décale! Un petit changement d'organisation à noter dans vos agendas! Le Club BD se réunira désormais le premier samedi du mois à 10 h 30. Le prochain rendez-vous sera donc décalé au samedi 1<sup>er</sup> avril (sans blague!)
- Toutes les informations sur le site Internet
- **mediatheque.mairie-anse.fr** au **1** 04.74.67.15.65 ou directement à la médiathèque.

#### 2º rencontres entreprise / jeunes

La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées accueille les entreprises, les jeunes de 14 à 30 ans et les chercheurs d'emploi le 23 Mars de 10 h à 18 h à Ansolia. Vous pourrez découvrir la richesse du territoire, son dynamisme et les différents métiers proposés par la présence de nombreuses entreprises. En collaboration avec les partenaires de l'emploi et de la création d'entreprise, vous pourrez participer à des job

dating, réaliser votre CV, stand de réalité virtuelle sur les métiers, rencontrer des salariés, des alternants qui seront là pour partager leur expérience et pleins d'autres informations sur la mobilité, les aides pour les jeunes...

#### Concours de pétanque de Saint-François

Concours organisé par les classes de CM1 et CM2 au profit de leur voyage « A la découverte des châteaux de la Loire » **dimanche 26 mars** à l'espace Bertrand. 74 doublettes loisirs, 3 parties système Aurard sur 2 tours et finale. Inscription à 10 h, gains lots divers. Restauration sur place. Renseignement et pré-inscription (recommandée) à salon de coiffure Hair Zen 9 rue du Four Banal **2** 07.74.60.27.02

#### **■** Une nouveauté : 1<sup>er</sup> Mini Truck Ansois

Le club de modélisme Ansois organise son 1er Mini Trucks les 18 et 19 mars à Ansolia. Vous pourrez voir évoluer des camions radiocommandés, des véhicules militaires et des crawleurs sur des circuits aménagés, ainsi qu'un circuit de voitures pour les enfants.

Ouverture samedi de 13 h 30 à 19 h et dimanche de 8 h à 18 h. Buvette et petite restauration sur place.

#### Assemblée annuelle du Souvenir Français

L'assemblée du Comité de Anse se tiendra le samedi 18 mars, salle Lucien-Blanchard à 10 h 30.

#### Portes ouvertes de l'école privée Saint-François

L'école privée Saint-François vous ouvre ses portes le **vendredi 3 mars de 17 h à 19 h.** Venez rencontrer l'équipe pédagogique et les associations de parents d'élèves.

#### Portes ouvertes au collège Asa Paulini

L'équipe de direction et les professeurs du Collège *Asa Paulini* ont le plaisir d'accueillir les futurs élèves de 6<sup>e</sup> le samedi 4 mars de 9 h à 12 h.

#### Visite du château des Tours

A.C.P. (Arts-Civilisations-Patrimoine) vous informe de la reprise des visites du château des Tours et du Vieil Anse aux dates suivantes :

- Les samedis 11 et 25 mars visite du château, guidée et gratuite, rendez-vous devant le Château à 15 h.
- Le samedi 18 mars, visite du Vieil Anse, guidée et gratuite, rendez-vous devant la Mairie à 15 h.

Pour tout renseignement complémentaire, visitez le site de ACP :

#### 2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) conférence

Conférence « Kathe Kollwitz », grande créatrice (dessin, gravure, sculpture) du 20e siècle. Mardi 14 mars à 20 h 30 au Château des Tours (2e étage). Conférencier Marc Chauveau. Renseignements et inscriptions ☎ 04.74.67.13.71.

⁴ 2cea.anse.chateau@gmail.com

#### Nouveau à Anse

« Cristina, L'ensorceleuse d'histoires », bénévole conteuse depuis plusieurs années à la MAG dans « Perlette raconte », développe cette activité. Cette animation permet d'apporter de la magie et de la féérie autour de l'amour de la lecture. Elle propose des lectures à la carte : pour petits et grands, anniversaires, personnes âgées, en petits groupes ou en individuel, à domicile ou en extérieur.

**☎** 06.81.94.23.90; ⁴ cirvacv@gmail.com

Facebook : Cristina L'ensorceleuse d'histoires /

instagram: lensorceleuse\_dhistoires

-motamo.fr - Insta/Facebook : librairie-motamo

La Mairie lui souhaite la bienvenue

## 🕏 Collecte des ordures ménagères

■ Collecte des ordures ménagères : Anse : les mardis 7 - 14 - 21 et 28 mars et Anse dont Graves sur Anse : les vendredis 3 - 10 - 17 - 24 et 31 mars

■ Collecte sélective (bac à couvercle jaune) Anse : les lundis 6 et 20 mars

et pour Hameau de Graves sur Anse le mercredi 1 - 15 et 29 mars

### 🗯 Médecins de garde 🍀

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE** 

**VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter ☎ 04.74.62.15.15.

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

En dehors de ces horaires, appeler le 15.

苯 Pharmaciens de garde 苯

Contacter le service Résogardes au 2 32 37

# 

- Centre de Planification et d'Education Familiale
- 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84
- La Maison des Ados : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendezvous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône

**☎** 04.74.60.59.00 ♠ contact@mda-villefranche.fr.

Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.

- **Mission Locale**: accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous **2** 04.74.02.91.50
- Parent 'Aise / CAP Générations : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs

relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre et gratuite. Ouvert les samedis matins de 9 h 30 à 12 h (même pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements 204.72.54.48.76

- Informations Jeunesse CCBPD: accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.
- Accueil psychologique pour adolescents et toutes personnes concernées par les adolescents (CH Saint Cyr-au-Mont-d'Or)

#### 🗯 Permanence en Mairie ou sur Anse 🛣

- **Conciliateur de justice :** un mardi par mois de 9 h à 12 h et un jeudi par mois de 14 h à 17 h sur rendezvous uniquement **2** 04.74.67.03.84
- Permanence Info-Energie, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. 4e mardi du mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.48.25.90
- **Médiatrice Familiale** Anne-Marie Galludec
  → amgalludec.mf@gmail.com ☎ 06.24.87.52.53

# \* Horaire marché

Les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30, place du 68<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie d'Afrique et première rangée de la place du Général de Gaulle (vers la Mairie)

#### **ETAT CIVIL**

Naissances

(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur consentement sont mentionnés)

Mahaut BURETTE née le 29 novembre

Arya GOUTRY née le 26 décembre

Deackon BRUN né le 7 janvier

Lina GUERIN née le 11 janvier

Léandre TERRIER né le 14 janvier

Décès 🚇

Marie-Louise CAMPI ép. ESPINOSA-LOPEZ décédée le 12 janvier à Anse (91 ans)

Fernande Juliette DELAY ép. SARRAZIN décédée le 14 janvier à Anse (87 ans)

Simone Jeanne Marie DEVAUX ép. MARTIN décédée le 15 janvier à Anse (81 ans)

Georges Charles FOURNET décédé le 29 janvier à Trévoux (85 ans)

Geneviève Marie Louise DEVAY ép. MARGAND décédée le 31 janvier à Anse (87 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret Tirage à 3700 exemplaires

 $Impression: Imprimerie Augagneur \\ Mairie d'Anse: lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et$ 

samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

10 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

11 Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr

12 Site : www.mairie-anse.fr

Mail pour Anse Infos : valbaret@mairie-anse.fr Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite